

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation No.
Remorque pour engins de sport	DELLSPERGER	B T 59	CH 9192 36

Constructeur	SPEFAG AG., Fahrzeug + Maschinenbau, 3178 Bössingen
Identification	sur la plaquette du constructeur "ST 59"
	devant le No. du châssis "1.B"
Plaquette constructeur	en haut sur le timon
Numéro du châssis	à côté de la plaquette du constructeur
Importateur principal	=
Véhicule homologué	=

Châssis	1	Nombre de roues	2	Suspension	caoutchouc	Direction	-
Nombre d'essieux	mécanique, par inertie, à expansion interne, sur les 2 roues;						
Frein de service	avec blocage mécanique de recul, avec sécurité de rupture ou câble de sécurité						
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les 2 roues, levier avec secteur						

Carrosserie	transport de bateaux		
Dimensions *)	Intérieur	extérieur	
Longueur		5660-6360	
Largeur		1600	
Hauteur		410	
Porte à faux	av	ar	
	ar	av	
Empattement			
Voies	av	ar	1435
Distance anneau axe	av	ar	
Distance pivot		axe ar	
Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	20	160	180
Charge utile.	selon le bateau		
Poids total			
Poids garantis	75		705
Pneus		145 R 10	
Ply / bar		- / 2,4	
Charge pour V max		100	
Vitesse maximale selon constructeur			80
Vitesse maximale selon tenue route			50

Moteur de travail		
Marque		Type
Bruit		à /min
Silencieux		
Mesure des gaz		
Déparasitage		

Equiperment	§)	
Feux rouges	R	(S)
Feux stop	S1	(E)
Cilignoteurs	ar	2a (E)
Catadioptres	av	I (E)
	ar	III (E)
Feux de gabarit	av	A (E) (si largeur bateau >1600 mm)
	lat.	-
	ar	-
	ar vers l'av	-
Eclairage plaque	1/ à gauche, séparé	
Caie	-	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	<u>Remorque pour engins de sport</u>	Poids à vide	<u>180</u>
Marque et type	<u>DELLSPERGER B T 59</u>	Charge utile	<u>selon le bateau</u>
FH-No CH	<u>9192 36</u>	Poids total	<u>selon le véhicule tracteur</u>
Carrosserie	<u>transport de bateaux</u>		

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Dimensions : sont variables, seront établies à l'immatriculation.
- §) Equipement : des bavettes ou des prolongements des pare-boue sont exigés.

• Lieu et date de l'homologation Bösingen, 07.-10.03.83
LM/PR

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation